

Compte rendu de la réunion du conseil de l'ED ALLPH@

18 mars 2019

Représentants des Établissements et Unités de Recherche		
ORGANISME	NOM	ÉMARGEMENT
Directrice	Nathalie DESSENS	Présente
CAS	Nathalie COCHOY	Excusée
CEIIBA	Amaia ARIZALETA	Présente
GREG	Jacques LAJARRIGE	Présent
ERRAPHIS	Hourya BENTOUHAMI	Présente
IDETCOM	Martine REGOURD	Absente
IL LABORATORIO	Jean-Luc NARDONE	Présent
LAIRDIL	Claire CHAPLIER	Présente
LARA-SEPPIA	Patrick BARRES	Présent
LERASS	Pascal MARCHAND	Présent
LLA-CREATIS	Muriel PLANA	Présente
PLH	Fabienne BERCEGOL	Présente
CR UPS	Guillaume MARTI	Excusé
CR UT2J	Pierre MORET	Présent
Administration	Valérie LAFITTE (DED)	Présente
Administration	Hugues SAMYN (Pôle Numérique SCD)	Présent
Représentants des Doctorants		
NOM	ÉMARGEMENT	
Sarah CONIL	Repr. Supl. Ana ARTIAGA	

Gian Luca TROISI	Présent	
Charlène HUTTENBERGER	Absente	
Chloé MONASTEROLO	Repr. Supl. Lucie JAMMES	
Natacha SOUILLARD	Présente	
Représentants Extérieurs		
Personnalités scientifiques		
Directeur du département des Humanités, Université Carlos III de Madrid	Julio CHECA PUERTA	Absent
Professeur à l'Université Westfälische Wilhelms, Munster	Cerstin BAUER-FUNKE	Excusée
Partenaires socio-économiques et culturels		
ORGANISME	NOM	
Société française des traducteurs	Barbara INGENHAG	Excusée
Directrice de la Technopole de Castres	Virginia DOAN	Présente
Directrice de la Fondation Espace Écureuil	Sylvie CORROLER-TALAIRACH	Absente
Invités Permanents		
ORGANISME	NOM	ÉMARGEMENT
CERTOP	Marie-Gabrielle SURAUD	Excusée
FRAMESPA	Modesta SUAREZ	Présente
DED	Christine MOREAU	Présente
DED	Myriam GUIRAUD	Excusée

La directrice présente les nouveaux membres du conseil. Virginia Doan, la directrice de la Technopole de Castres, rejoint le conseil au titre des partenaires socio-économiques. Pierre Moret a été élu par la Commission Recherche pour la représenter au conseil. Elle les remercie d'avoir accepté cette charge supplémentaire et leur souhaite la bienvenue. Elle présente, enfin, Muriel Plana, qui a été élue directrice de LLA-CREATIS en remplacement d'Emmanuelle Garnier, suite à l'élection de cette-dernière à la présidence de l'université. Un tour de table est fait pour leur présenter les autres membres du conseil.

1- Informations

- Aides à mobilité

En raison de la fin des financements IDEX, l'EDT n'a pas pu, cette année, financer des aides à mobilité internationale. Comme l'an dernier, les établissements de l'UFTMIP semblaient d'accord pour participer (pour rappel, en 2018, ils avaient versé chacun 5.000 €) mais la COMUE qui avait abondé, l'an dernier, 50.000 € sur des reliquats de fonds IDEX, n'a pu abonder cette année. L'appel n'a donc pas été lancé.

L'appel à financement AMID/AMNAD est en cours de traitement. Les décisions seront prises par la Commission Recherche le vendredi 22 mars. Les résultats seront rajoutés ici par la directrice avant diffusion du compte-rendu et dépôt sur le site de l'ED. **La Commission Recherche a reçu 20 demandes de doctorants d'ALLPH@ parmi lesquelles 16 ont été jugées recevables. Le total des financements ainsi obtenus de la Commission Recherche par les doctorants de l'ED se monte à 8683,95 euros (les laboratoires abondant pour la même somme puisque la CR finance à la condition que les laboratoires s'engagent à couvrir la moitié des frais engagés par les doctorants).**

Pour information, et même si cela n'entre pas dans les financements d'aides à mobilité, 13 doctorants non-financés d'ALLPH@ se sont vu attribuer l'aide à l'installation des nouveaux doctorants (300€ par doctorant) fournie par la Commission Recherche sur critères sociaux : 2 CAS, 3 CEIIBA, 1 ERRAPHIS, 4 LARA-SEPIA, 1 LLA-CREATIS, 2 PLH.

- Enquête Observatoire du Doctorat

Depuis l'an dernier, les enquêtes d'insertion des docteurs à 3 ans sont faites par l'Observatoire du Doctorat de l'EDT, tout comme celles à 1 et 5 ans. Elles étaient, jusque-là, faites par l'OVE d'UT2J.

L'enquête 2018 conduite sur les doctorants 2015 a commencé avec un léger retard. Elle vient juste de se clore. Le taux de répondants, en janvier, dépassait à peine les 50%. L'Observatoire a effectué des relances téléphoniques et des relances par mail. La directrice a effectué deux relances personnalisées aux non-répondants restants début février puis début mars. A la clôture de l'enquête, le 15 mars, il ne restait plus que trois non-répondants (dont deux doctorants étrangers). Le taux de répondants est donc supérieur à 90%. Les résultats seront analysés lors d'un prochain conseil.

L'Observatoire a publié, en 2018, un important rapport sur l'ensemble des résultats des enquêtes à 1 an, 3 ans, 5 ans des 12 ED enquêtées (l'UTC n'a pas souhaité participer à l'enquête). Cela démontre que l'ED ALLPH@ n'est pas trop mal placée par rapport à l'ensemble des ED enquêtées et que les doctorants s'insèrent assez bien et plutôt plus vite que d'autres. Parmi ceux de 2012 (5 ans après la thèse), aucun n'était en recherche d'emploi (81% en emploi, environ 10% avaient créé leur entreprise, les autres étaient en poursuite d'étude ou retraités). Parmi ceux de 2014 (3 ans après la thèse), 89% étaient en emploi, les autres en recherche d'emploi. Enfin, pour ceux de 2016 (1 an après la thèse en théorie mais en réalité souvent seulement quelques mois après la thèse, 65% étaient en emploi, 5% avaient créé leur entreprise, 26% en recherche d'emploi, le reste retraités. Les chiffres de l'enquête 2018 de la promotion 2017 sont un peu meilleurs, avec 75% en emploi, 6% ayant créé leur entreprise et 19% en recherche d'emploi.

Parmi les spécificités d'ALLPH@ expliquant une rapide insertion et le plein emploi à 5 ans, il y a probablement le fait que nombre de disciplines sont des disciplines à concours de l'Éducation Nationale, ce qui peut suggérer un certain biais dans les résultats généraux. Une autre spécificité est son accueil de doctorants retraités, ce qui explique les taux d'inactifs notés dans les résultats (en 2019, l'âge des inscrits en 1^{ère} année à ALLPH@ s'étage de 22 ans (CREG) à 84 ans (LLA-CREATIS)).

Le rapport 2018 entier de l'EDT est disponible sur le site de l'ED.

- *Effectifs (inscriptions, taux d'encadrement, abandons, cédures, soutenances)*

En 2018-2019, il y a 333 inscrits, chiffre en augmentation par rapport à l'an dernier (305). Il y a 82 nouveaux inscrits (pour 73 l'année précédente). On note 43 soutenances en 2018 et déjà 7 en 2019. Le tableau des soutenances par année universitaire donne 40 pour l'année 2017-18 (39 l'année précédente). Tous ces chiffres sont soit stables, soit en augmentation, ce qui est signe de la vitalité de l'ED dans un contexte national de baisse généralisée des inscriptions en doctorat.

Le problème des abandons continue à être préoccupant, même s'il est en diminution. Pour rappel, en 2016-17, 28 doctorants avaient abandonné dont 13 inscrits en 1^{ère} année l'année précédente. En 2016-2017, il y avait 21 abandons (dont seulement 3 étaient en 1^{ère} année) et 2 refus d'autorisation de réinscription. Cette année, 19 doctorants ne se sont pas réinscrits. 1 seul (en CDU, hélas) à la fin de la 1^{ère} année. Pour les autres : 5 à l'issue de la 2^e année, 3 à l'issue de la 3^e année, 1 à l'issue de la 4^e année, 4 à l'issue de la 5^e année, 5 au terme de la 6^e année. Nous demandons toujours les raisons des abandons. 6 n'ont pas répondu à nos sollicitations. Pour ce qui est des autres, 2 ont invoqué une activité professionnelle les conduisant à ne pas poursuivre, 2 ont justifié cet abandon par la non-obtention d'un contrat CIFRE, 2 ont avancé des problèmes de santé, 2 des raisons personnelles, 1 des problèmes financiers et 3 des difficultés à mener à bien leur thèse, renforcées par le blocage de l'université l'an dernier. Le cas particulier de la doctorante en CDU a été justifié par elle par le fait qu'elle a découvert qu'elle n'était pas faite pour la recherche. Il est difficile de se livrer à une interprétation de ces cas qui relèvent de situations extrêmement différentes. Ce qui est clair est qu'un peu plus d'un quart des abandons n'en sont pas réellement (5) puisqu'il s'agit de personnes qui n'ont pas réussi à terminer leur thèse en 6 ans. Les CIFRE qui n'aboutissent pas engendrent, chaque année, des abandons. Il serait préférable que les négociations CIFRE soient antérieures à l'inscription des doctorants, ce qui éviterait que, chaque année, des doctorants s'inscrivent dans ce qui devient des conditions de non-financement. La dégradation des conditions d'exercice dans le secondaire entraîne aussi, chaque année, des abandons de doctorants qui sont TZR, par exemple, ou dont l'affectation change, entraînant de lourdes préparations et, parfois, de longs déplacements chronophages et démobilisants. L'absence de débouchés dans l'enseignement supérieur est une autre des raisons de la démobilisation des doctorants (pour ne donner qu'un exemple, en Italie, cette année en France, 1 seul poste alors qu'on compte 254 doctorants inscrits). Il est à espérer que le dispositif de césure pourra permettre de réduire un peu ce taux d'abandons. La directrice de la Technopole de Castres indique que les candidats qui ont une formation complémentaire augmentent leurs chances d'emploi. Des cédures afin de compléter leur parcours doctoral par des DU, par exemple, ou d'autres Masters, pourraient ainsi augmenter leurs chances d'emploi dans d'autres secteurs que l'enseignement supérieur. Une des cédures données l'an dernier correspondait d'ailleurs à ce cas de figure.

Le taux d'encadrement respecte globalement le maximum de 6 encadrements à 100% fixé par la Charte des Thèses de la COMUE puisque sur les 122 encadrants de l'ED ALLPH@, il n'y a que 5 cas de

dépassement (4 à 6,5 et un supérieur à 10). Un seul point à surveiller, donc, le taux d'encadrement trop élevé d'un collègue d'ERRAPHIS qui s'explique par l'attrait international du doctorat de Philosophie à UT2J et le petit nombre d'encadrants potentiels. Cela avait déjà été le cas il y a quelques années, nous avons réussi à réguler mais le problème s'est réinstallé récemment. Le problème est cours de traitement.

Une surveillance accrue a été effectuée sur les doctorants en césure parce que, suite à la première campagne de césures (2016-17), 2 des 3 doctorants en césure ne s'étaient pas réinscrits, ce qui pouvait laisser craindre que le dispositif soit seulement un moyen de différer un abandon. Toutefois, il n'y a pas eu de problème pour les 4 doctorants en césure en 2017-18. Ils se sont réinscrits et une a même soutenu. En 2018-9, 7 doctorants sont en césure (4 en 2^e année, 1 en 3^e année, 2 en 4^e année), en réalité 6 puisqu'une des césures a pour objet un congé parental non rémunéré.

- *Site Internet*

Grâce à l'assistance technique de Kathleen, l'une des deux doctorantes vacataires employées aux études doctorales, nous avons entièrement revu le site Internet. La migration effectuée sans aucune préparation et dans l'urgence par le service informatique à une semaine de la rentrée de l'ED nous a obligés à un travail plus important encore que ne l'aurait été la réfection du site. Mais il a été aussi une puissante incitation à le revoir entièrement. Il est à peu près stabilisé désormais, même si nous continuons à y apporter des améliorations permanentes. Il manque l'établissement du flux automatique depuis la BUC pour que les listes de soutenances soient à jour (le système proposé par la BUC étant bien plus efficace que les saisies manuelles qui avaient été opérées jusqu'en 2015, nous allons aussi remplacer les listes actuellement présentes sur le site). Les deux vacataires doctorantes (qui ne sont pas à ALLPH@) ont été extrêmement actives pour donner leur avis sur les rubriques et leur contenu et nous ont permis de progresser rapidement. Nous avons aussi sollicité des élus (et anciens élus) doctorants qui ont fait des suggestions très bénéfiques. Le conseil a été sollicité également.

- *Règlement intérieur*

Notre règlement intérieur a été validé à l'unanimité par la Commission Recherche du 14 février après deux ou trois corrections mineures (en particulier des précisions du type « établissement porteur » « établissement d'inscription ») visant à clarifier certains articles pour des lecteurs extérieurs à l'ED. Il a été mis sur le site de l'ED dans sa version définitive (en remplacement de la version provisoire qui y figurait).

- *Comités de suivi*

Les comités de suivi de 2^e année sont en place. La directrice va désormais lancer la procédure des comités 3-4-5, demandant, dans un premier temps, aux personnes intervenant déjà si elles souhaitent participer de nouveau, établissant les listes de doctorants par binôme, complétant éventuellement les binômes en lançant un nouvel appel à volontaires.

Parmi les difficultés rencontrées l'année dernière, on note le nombre de doctorants non présents à Toulouse qui ont demandé à passer leur entretien par visioconférence. Il est proposé, cette année, d'organiser deux comités exclusivement dédiés à la visioconférence. Les labos sont chargés de faire remonter les besoins de leurs doctorants dont ils savent qu'ils ne seront pas présents sur une des deux grandes périodes d'organisation des comités (mi-juin/mi-juillet et la première quinzaine de septembre).

- *Conseil auditions CDU le 2 juillet (dates et processus)*

Nous n'avons pas les chiffres définitifs d'attribution des CDU. Mais nous savons qu'ALLPH@ aura, a minima, 8 CDU UT2J (puisque'il a été décidé l'an dernier de lisser la répartition annuelle des 81 CDU

de l'UT2J afin d'éviter les importantes variations annuelles qui existaient jusque-là) et 1 CDU UPS. Une réunion de répartition aura lieu à UPS le 2 avril. Les conseillers seront informés d'une éventuelle modification de ces chiffres. **La répartition devrait nous permettre l'attribution d'un CDU UPS supplémentaire.**

Les auditions CDU à l'ED auront lieu le mardi 2 juillet (prévoir 9h-19h) en salle E 412 avec, comme calendrier, une soutenance de M2 avant le lundi 24 juin à midi et un dépôt de candidature (papier+ électronique) avant le mardi 25 juin à midi. Comme chaque année, il sera demandé aux candidats de se rendre disponibles le 2 juillet puisque l'ordre de passage ne leur sera communiqué qu'une fois les dossiers entièrement vérifiés, probablement le jeudi 27 juin. Il est toujours possible, évidemment, de procéder à des interversions dans l'ordre de passage en cas de problème.

- *Dates autres conseils (mai et septembre)*

Une réunion pour discussion du dossier HCERES pourrait se révéler utile une fois que la directrice aura rédigé le premier jet de l'auto-évaluation, afin d'affiner le projet avant dépôt du dossier à la Commission Recherche le 24 mai. La réunion aura lieu le lundi 6 mai de 12h30 à 14h00 en salle D155. La directrice enverra une première version du document rédigé à la fin de la première semaine des vacances de printemps (vers le 26 avril) et les membres du conseil qui le pourront (parmi les directeurs d'UR et les doctorants élus) viendront. Ceux qui ne pourront être présents sont invités à faire remonter leurs remarques avant la réunion. Ce choix de date permettra à la directrice d'avoir une quinzaine de jours pour intégrer les modifications.

Le conseil se réunira également le 16 septembre de 9h à 12h30 en salle D155.

2- Composition du conseil

- *Élections doctorants*

Après quelques péripéties (pour des raisons d'alternance obligatoire d'hommes et de femmes sur les listes), les doctorants d'ALLPH@ ont été autorisés à déposer une liste complète (5 titulaires et 5 suppléants). La liste comprend 6 doctorantes et 4 doctorants, ce qui correspond exactement aux proportions d'inscrits à ALLPH@. La liste, à l'origine privée de sa 10^e candidate parce qu'elle ne respectait pas l'alternance d'hommes et de femmes, a finalement été autorisée à être présentée dans sa composition initiale, une fois que les doctorants ont prouvé que tout avait été tenté (par les doctorants élus actuels, par les doctorants figurant sur la liste, par la directrice de l'ED) pour que des hommes soient candidats. La directrice profite de l'occasion pour remercier les doctorants de PLH qui ont fourni l'essentiel des candidatures masculines. La liste complète est assez variée, 7 UR étant représentées. Une doctorante inscrite à l'UPS est présente, ce qui est très important pour que les doctorants UPS et leurs problèmes particuliers ne soient pas oubliés. La majorité des doctorants sont en 1^e année mais il y a deux doctorants en 3^e année qui pourront leur apporter la connaissance plus longue de la vie de l'ED.

Le mandat des nouveaux élus (titulaires : Claire Anchordoqui (CAS, 1e), Yoann Chaumeil (PLH, 1e), Marion Caudebec (LLA-CREATIS, 3e), Paul Garnault (PLH, 1e), Camille Pierre (LARA-SEPPIA, 1e) ; Suppléants : Lucas Barrière (CAS, 1^e), Marion Garot (CREG, 1^e), Matthieu Lesueur (PLH, 3^e), Hélène Germain (LERASS, 1^e), Raisa Inocencio (ERRAPHIS, 1^e)) commencera le 26 mars. Ce sont donc eux qui siègeront en juillet. La directrice les rencontrera (avec les anciens pour passage de témoin) début avril.

La directrice profite de l'occasion pour remercier chaleureusement les anciens pour leur participation active à la vie de l'ED, pour leurs suggestions toujours constructives, pour leur implication sans faille au service des doctorants d'ALLPH@.

- *Désignation des 11 laboratoires qui auront le droit de vote en 2019*

En raison du nombre d'UR rattachées à l'ED (12), supérieur à celui d'UR pouvant siéger au conseil (11), il a été décidé l'an dernier que, chaque année, sauf si un des directeurs d'UR se retirait volontairement, un tirage au sort désignerait un directeur de laboratoire qui n'aurait pas le droit de vote et serait invité, sans considération pour la taille du laboratoire (la personne dans ce cas n'étant plus concernée par le tirage au sort les années suivantes). La vie de l'ED étant extrêmement collégiale, il avait été espéré qu'il serait possible d'éviter un tirage au sort par le désistement spontané de tel ou tel directeur d'UR. En 2018, c'était le CERTOP qui s'était retiré (si tirage au sort ultérieur il y a, le CERTOP ne fera pas partie des laboratoires qui peuvent être tirés au sort).

Il est rappelé que, si un collègue sait qu'il ne pourra pas être présent le 2 juillet, il lui est demandé de s'auto-désigner pour ne pas siéger cette année.

La représentante de l'IDETCOM accepte de laisser sa place (l'IDETCOM ne candidatant pas aux CDU et n'ayant plus, depuis la soutenance de son dernier doctorant le 14 mars, de doctorants inscrits à ALLPH@). Les autres membres du conseil l'en remercient.

- *Membre étranger*

Le collègue espagnol qui avait accepté de siéger à notre conseil n'est venu qu'une fois et il ne répond plus aux messages qui lui sont envoyés. La directrice propose donc au conseil de procéder à son remplacement. Les membres du conseil sont invités à faire des propositions. **Une collègue italienne, invitée par Jean-Luc Nardone à se manifester, a contacté, depuis, la directrice de l'ED qui a transmis cette candidature aux membres du conseil. Il s'agit de Concetta Cavallini, professeur de littérature française à l'Université de Bari. Elle est parfaitement francophone et a exprimé son grand intérêt pour venir participer à notre conseil. Les membres du conseil, consultés électroniquement, se sont déclarés favorables à son intégration au conseil.**

- *Élection d'une direction adjointe*

Ayant été, de nouveau, élue Vice-Présidente déléguée en charge de la Diffusion des Savoirs, la directrice a dû envisager une solution pour alléger son cumul d'activités. Pour rappel, elle assure la direction de l'ED pour la 6^e année et a cumulé les deux fonctions de directrice et vice-présidente de décembre 2016 à mars 2018. Elle avait envisagé un temps de ne pas garder la direction de l'ED après le passage du comité de visite HCERES, à partir du début de l'année 2020. Ses consultations pour identifier des candidats à la direction n'ayant pas abouti et plusieurs membres du conseil ayant exprimé leur souhait qu'elle reste un peu plus, elle a envisagé la solution d'une codirection, permettant un allègement de sa tâche et éventuellement la préparation d'un tuilage, soit que la personne élue à la direction-adjointe souhaite ensuite se présenter à la direction, soit qu'elle puisse rester en direction-adjointe pour assister la direction suivante.

La directrice a lancé un appel par l'intermédiaire des directions d'unités de recherche, sans succès, même si plusieurs personnes ont répondu qu'elles étaient intéressées mais pour plus tard éventuellement. Elle a également sollicité des candidat/es potentiel/les et une personne a répondu favorablement à sa sollicitation. Il s'agit d'Hilda Inderwildi, membre du CREG.

Celle-ci présente sa candidature, soulignant son engagement déjà effectif dans la vie de l'ED. Elle a été membre du Conseil en tant que représentante de la Commission Recherche, a, à ce titre, elle a participé à toutes les opérations de gestion de l'ED. Elle est également intervenue à plusieurs reprises dans les grands séminaires de l'ED, en tant que porteuse de séminaire et intervenante. Elle souligne son intérêt pour les études doctorales. Elle est élue à l'unanimité. Hilda Inderwildi prendra ses fonctions de directrice-adjointe au 1^{er} septembre.

3- Budget

- Budget final 2018

La directrice présente l'état des dépenses de l'année 2018. Le budget fait apparaître un reliquat de 86,39 euros.

- Proposition de prévisionnel 2019

Une proposition de budget prévisionnel est ensuite faite et discutée.

La dotation de l'université est de 12 500 euros cette année.

Pour rappel, le mode de facturation de l'EDT a évolué (pour éviter les nombreuses opérations financières correspondant à chaque formation suivie par les doctorants). Au lieu de facturer les formations, les participations aux Doctoriales, les formations en langues individuellement, il a été fixé une somme forfaitaire par ED. Pour ALLPH@, la somme est de 4 000 euros (ce qui correspond à ce que nous prévoyions pour l'ensemble de ces opérations auparavant).

Le budget se répartirait de la manière suivante : 4 320 € pour les formations complémentaires aux catalogues UT2J (catalogue ALLPH@ et catalogue mutualisé entre les trois ED), 1 200 € pour les missions (RESCAM et venue des membres étrangers au conseil), 2 680 € pour les dépenses de fonctionnement (dont buffet et pauses café de la journée de rentrée), 300 € de complément pour la journée d'étude des doctorants, 500 € pour la cotisation RESCAM et 3 500 € pour les aides à mobilités des doctorants en cotutelle.

Le budget prévisionnel est adopté par le conseil à l'unanimité.

4- International

- Aides à mobilité ALLPH@

L'appel à aide à mobilité pour les cotutelles a été lancé en janvier, dès que la dotation budgétaire de l'établissement a été connue. Pour rappel, le conseil avait préparé cet appel en septembre, de sorte qu'il puisse être lancé rapidement si le montant de la dotation le permettait. Pour rappel aussi, les aides d'ALLPH@ sont réservées aux doctorants dans le cadre de la mise en place d'une cotutelle ou déjà inscrits en cotutelle pour se rendre dans l'autre établissement de la cotutelle, afin de compléter les dispositifs existants qui indiquent clairement que les doctorants en cotutelle ne sont pas prioritaires, alors même que la cotutelle implique des frais supplémentaires conséquents.

12 doctorants ont déposé des demandes (CAS, ERRAPHIS, PLH, LLA-CREATIS, LERASS). Trois demandes sont à revoir (car portent sur des périodes qui débordent l'année 2019) et deux doctorants ont déjà bénéficié d'aides. Les demandes sont examinées. Il est décidé de ne financer que les déplacements et d'adopter le même barème que l'an dernier (plafonnement à 200 € de l'aide

accordée à ceux qui ont déjà bénéficié d'une aide, à 300 € pour les déplacements en Europe et à 500 € les aides hors-Europe, avec possibilité de fournir un peu plus lorsque la somme dépasse de peu ces plafonds). Les aides ainsi calculées sont réparties entre 11 doctorants pour un total de 3 422,01 €.

Si les aides à mobilité de l'École des Docteurs ne sont pas rétablies l'an prochain, le conseil réexaminera le dispositif afin d'évaluer sa pertinence dans le nouveau paysage des financements de mobilités.

- *Projet de convention-cadre de cotutelle avec l'université de Pise*

L'université de Pise souhaiterait mettre en place une convention-cadre avec l'UT2J, comme elle l'a déjà fait avec d'autres universités européennes. Elle nous a envoyé son accord-cadre avec l'Université de Leipzig pour information. Ce type d'accord-cadre a pour visée de rendre la signature de cotutelles aisée. Nous avons déjà un accord-cadre avec l'Université de Bristol qui a été signé cette année après une longue négociation.

Le conseil est favorable à la démarche et charge la directrice d'entamer les négociations avec l'Université de Pise.

5- HCERES

- *Auto-évaluation*

En vue de la rédaction du bilan et du projet à faire remonter à l'HCERES pour l'évaluation qui interviendra en fin d'année civile ou début 2020, la directrice a rédigé une proposition d'auto-évaluation, utilisant la fiche que l'HCERES donne aux experts qui composent les comités d'évaluation des écoles doctorales. Elle l'a transmise aux membres du conseil une semaine avant la tenue de la présente réunion.

Le conseil débat des propositions d'évaluation point par point et suggère des notations à mettre dans la case « Appréciation par item ». Ce document sera mis en annexe du rapport et servira à la rédaction du bilan et du projet.

- *Préparation du dossier (méthode de travail)*

Une réunion est prévue au service des études doctorales pour le traitement des tableaux à fournir à l'HCERES le 21 mars.

La directrice rédigera ensuite le document complet et le fera relire par le bureau avant diffusion à l'ensemble des membres du conseil pour lecture. Le conseil le finalisera lors de la réunion prévue en mai, la directrice l'amendera puis le fera remonter à la Commission Recherche, comme demandé, le 24 mai. La Commission Recherche l'examinera, en même temps que les dossiers des unités de recherche, lors de sa séance du 6 juin, ce qui permettra de fournir une version finale (comprenant toutes les annexes) pour le 20 juillet.

6- Spécialité Recherche-Création

L'an dernier, des réunions avaient eu lieu dans le périmètre de l'ED pour voir si nous avons la possibilité de proposer un projet d'EUR. Nous avons finalement décidé de ne pas proposer de projet (notre projet correspondant moins à l'appel EUR 2 qui favorise des projets structurants) mais il en est resté que notre ED a une forte composante recherche-crédation qui est une de ses spécificités. Une

des questions qui se posent est l'éventualité de l'ajout d'une spécialité recherche-crédation à l'ED. Cette demande vient des collègues qui ont monté le Master « Création littéraire » qui commencent à inscrire des doctorants et souhaiteraient avoir des arguments pour faire accepter cette spécialité, toute jeune, au CNU 9^e section. Si les membres du conseil reconnaissent volontiers la spécialité recherche-crédation, ils pensent qu'une spécialité de doctorat n'est pas forcément la solution. Ils proposent d'organiser des ateliers de réflexion dans le périmètre des discussions menées l'an dernier pour l'éventuel projet EUR. L'idée est de lancer un chantier de cartographie et de théorisation, de réfléchir à l'articulation dans le contexte national et international. En outre, une formation méthodologique a été ouverte cette année dans le catalogue de formations de l'ED sur la recherche-crédation. Elle a vocation à se transformer en Grand Séminaire (avec au moins 3 spécialistes issus de 3 laboratoires différents).

7- Actions doctorants

- Journée sur les financements en cours de thèse

Les doctorants ont organisé, le 17 janvier, leur journée annuelle sur les financements en cours de thèse. Pour la deuxième année consécutive, cette demi-journée était destinée exclusivement aux doctorants déjà inscrits (pour les aides à la mobilité et autres financements durant la thèse). Cette journée a été, cette année encore, un franc succès. L'ED est très reconnaissante aux élus de cette belle initiative renouvelée chaque année depuis cinq ans.

- Petits déjeuners des Doctorants

Les petits déjeuners des doctorants élus de la CR, organisés en collaboration avec les élus des trois ED vont reprendre fin avril. Le but de ces rencontres est de renforcer les liens entre doctorants de l'UT2J, mais aussi de leur permettre de partager les difficultés rencontrées lors de la thèse et de les informer des décisions prises concernant la politique de la recherche à l'UT2J.

- Journée d'étude d'ALLPH@

La journée d'étude annuelle, organisée pour la 5^e fois, par les élus doctorants, aura lieu le 5 avril. Le thème choisi, cette année, est « Scandale et tabou ». Les doctorants présentent l'affiche et le programme.

Leurs démarches auprès des UR pour solliciter une aide financière à l'organisation s'est soldé par l'attribution de 11 contributions de 60 euros. L'IDETCOM n'a pas souhaité participer, invoquant l'obligation qui lui est faite par son université de conserver ses financements pour les membres du laboratoire.

8- Formations

- Appel 1 séminaire ALLPH@

Un des quatre Grands Séminaires d'ALLPH@ vit actuellement sa 3^e année d'existence, situation exceptionnelle autorisée suite aux perturbations de l'an dernier. Il faut donc prévoir de le remplacer l'an prochain. Il est possible que ce grand séminaire soit celui évoqué plus haut en recherche-crédation.

- Doctoriales

Les Doctoriales se dérouleront du 16 au 21 juin au Centre Universitaire Maurice-Faure de Cahors. Les pré-inscriptions sont en cours (ouvertes du 19 février au 19 avril). Il est rappelé qu'une participation aux Doctoriales est très importante pour les doctorants ne se destinant pas à une poursuite de carrière universitaire. Les directeurs d'UR et les doctorants élus sont chargés d'encourager les doctorants à s'inscrire. Il est important de bien leur rappeler que cet événement n'est pas réservé aux doctorants non-SHS et que c'est une excellente occasion de découvrir d'autres horizons que ceux auxquels ils ont accès d'habitude.

- Réunion d'information à destination des Master

La partie de leur journée d'information que les élus doctorants consacraient auparavant à l'information des étudiants de Master sur les financements de thèse disponibles (CDU, CIFRE, etc.) a désormais été fusionnée avec la réunion d'information qu'organisait, chaque année, la directrice d'ALLPH@. La réunion d'information, désormais unique, a été animée par les élus doctorants et la directrice et s'est déroulée le 19 février dernier. L'assistance, nombreuse, a prouvé qu'il était préférable de ne pas organiser deux réunions consécutives. Les étudiants étaient intéressés, porteurs de nombreuses questions, manifestement très bien informés, du moins pour certains.

- Formation des encadrants

Dans le cadre de la formation des encadrants préconisée par l'arrêté de mai 2016, la directrice organise une réunion d'information sur la mise en place des cotutelles le 4 avril (12h30-14h en salle D155). Un rappel sera envoyé par les directeurs d'UR.

La directrice propose également de tenir la 5^e édition du forum des encadrants le vendredi 27 septembre (10h-12h). Elle enverra aux DU un mail qu'ils pourront diffuser aux membres de leurs labos.

9- Questions diverses

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 12h30.